

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Montsauche-Les Settons

se réunira, en séance ordinaire le 13 juin 2019, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- Aménagement du camping de la Baie de la Faye
- Camping de la baie de la Faye: permanences du bureau d'accueil
Tarifs
- Baignade surveillée: embauche des surveillants de baignade(montant des salaires
hébergement, plan de financement)
- Infos sur les gendarmes réservistes et délibération pour la prise en charge de leurs
repas
- Choix de l'organisme bancaire pour l'emprunt de la Maison Baroin et avancement du
projet
- Reprise de fonctions d'un adjoint technique aux écoles pour la rentrée de septembre
- Réunion publique le 25 juin 2019
- Date pour le repas du Conseil municipal et du personnel communal (éventuellement en
septembre)
- Questions diverses

Fait à Montsauche-Les Settons, le 04 juin 2019

Le Maire,
LECLERCQ Marie

